# Biache-Saint-Vaast (62) : le «touriste» roumain avait cambriolé une maison

29/12/2016 à 21h56

**Touriste, c'est un bien grand mot. Mais à en croire les déclarations de ce jeune Roumain, c'est par hasard qu'il a atterri, avec deux complices, dans le jardin d'une propriété à Biache-Saint-Vaast le 16 août 2016… et qu'il aurait cambriolé la maison avec des complices. Il a été condamné à quatre mois ferme et a été maintenu en détention, mardi, lors de son audience devant le tribunal correctionnel.**

Ce soir-là, d'après ses dires, Caldaranu Dician, 22 ans, avait rencontré deux connaissances – dont il est évidemment incapable de se souvenir des noms et de l'apparence – avec lesquelles il sortira en discothèque puis se retrouvera chez un prénommé Giorgio, résident à Biache, pour fumer du cannabis, sniffer de la cocaïne et boire. L'ivresse du jeune Rom l'aurait amené à participer au cambriolage du domicile d'une Biachoise partie en vacances. Après avoir forcé un volet au pied de biche et s'être égratigné.

Son sang, retrouvé au bord de la fenêtre par les gendarmes le mènera jusqu'à lui. Le 23 novembre à Paris, des commerçants du cinquième arrondissement alertent la police sur l'attitude suspecte d'un jeune Rom qui semble en repérage dans leurs magasins. C'est ainsi qu'il sera interpellé. Il ne nie pas les faits mais essaie de minimiser sa collaboration au cambriolage. Il n'aurait d'ailleurs pas touché au butin : des bijoux de famille, près de 350 euros…

Pour la substitut du procureur Bozzolo «  *ces explications vaseuses*  » ne valent pas un clou. Il ne fait aucun doute que

ce cambriolage est réfléchi et organisé. La visite des lieux fut soignée. L'habitation n'était pas très loin de l'autoroute : un environnement reconnu par les Roms qui ne savent pas lire mais savent identifier les couleurs bleues des panneaux de signalisation. Le procureur rappelle également, pour exemple, les nombreux vols par effractions qui ont récemment eu lieu à Rœux.

> ***Caldaranu Dician a été condamné à quatre mois ferme et a été maintenu en détention.***

La Voix du Nord